



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **BIGA PASTA**
Adresse requise : **147 Avenue de la Libération 33380 Biganos**
N° d'identification : **933 199 127**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **PALUS PRIMEURS**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce



[Signature]

N° d'inscription du greffe : n°2024NFO01251 prise le 21/11/2024 N° d'inscription national : n°33022024FC01251 Date de péremption : 21/11/2034		Montant garanti
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) : Adresse : Au profit de : Domicile élu : Nature du fonds : Acte : Type de l'acte : En date du : Désignation du bien : Siège du fonds grevé : Intérêt : Date d'exigibilité :	BIGA PASTA 147 Avenue de la Libération 33380 Biganos SOCIETE GENERALE, 29 Boulevard HAUSSMANN 75009 Paris 9e Arrondissement 17 rue de la Haute Lande 33770 Salles Commercial Acte sous seing privé 18/11/2024 Un fonds de commerce de restauration rapide comprenant l'ensemble des éléments mentionnés sur le bordereau d'inscription 147 Avenue de la Libération 33380 Biganos 5,00 % 05/11/2031	25 000,00 Euros
N° d'inscription du greffe : n°2024NFO01255 prise le 22/11/2024 N° d'inscription national : n°33022024FC01255 Date de péremption : 22/11/2034		Montant garanti
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) : Adresse : Au profit de : Domicile élu : Nature du fonds : Acte : Type de l'acte : En date du : Désignation du bien : Siège du fonds grevé : Intérêt : Date d'exigibilité :	BIGA PASTA 147 Avenue de la Libération 33380 Biganos SOCIETE GENERALE, 29 Boulevard HAUSSMANN 75009 Paris 9e Arrondissement 17 rue de la Haute Lande 33770 Salles Commercial Acte sous seing privé 18/11/2024 Un fonds de commerce de restauration rapide comprenant l'ensemble des éléments mentionnés sur le bordereau d'inscription 147 Avenue de la Libération 33380 Biganos 5,00 % 05/11/2031	63 000,00 Euros

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce

Article R. 521-2, 5° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
 Délivré le : 03/10/2025 à 15:00:34
 Etat du chef de : BIGA PASTA, 147 Avenue de la Libération 33380 Biganos
 Requis par : PALUS PRIMEURS

Le greffier



Signature

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies de bateaux*Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. M. M.', written over a horizontal line.

Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant

Saisies pénales de fonds de commerce*Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 03/10/2025 à 15:00:34

Etat du chef de : BIGA PASTA, 147 Avenue de la Libération 33380 Biganos

Requis par : PALUS PRIMEURS

Le greffier



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. L. L. L.', written over a horizontal line.

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement

Article R. 521-2, 18° du code de commerce

Néant

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)

Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution

Avertissement :

L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)

Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 03/10/2025 à 15:00:34

Etat du chef de : BIGA PASTA, 147 Avenue de la Libération 33380 Biganos

Requis par : PALUS PRIMEURS

Le greffier



Signature